



Conseil et formation

Sécurité Evaluation des Risques Professionels 16 rue de l'Epau - 59230 Sars et Rosières Code APE : 8559A - Siret 49108683100030

Tel : 06.76.05.03.76 E-mail : serpconseil@gmail.com Site internet : conseiletformation-serp.com

CACES Engins de Chantier R482

Personnes concernées :

Personnel ayant à conduire des engins de chantier

Pour les personnes en situation de handicap nous contacter pour étude la possibilité d'adaptation

Objectifs:

Pour l'entreprise responsable devant la loi : être en conformité avec la réglementation en vigueur.

Pour le salarié : Maîtriser la conduite d'engin de chantier, obtenir la capacité pour obtenir l'autorisation de conduite sur le site, ou le CACES et appliquer les règles de sécurité

Prérequis :

Avoir 18 ans minimum

Ne pas avoir de contre-indications médicales

Avoir suivi une formation similaire il y a moins de 10 ans en cas de recyclage

Maîtrise orale et écrite de la langue française

Durée:

- 1 à 2 jours pour l'autorisation de conduite (initial ou recyclage)
- 3 à 5 jours pour le CACES (formation initial ou recyclage)

Méthodes et moyens pédagogiques :

- ✓ Exposés et explications théoriques par vidéo projection, exercices, visionnage de film technique.
- ✓ Exercices pratiques en situation réelle de travail.
- ✓ Formateurs spécialisés en CACES R482

Dispensateurs de formation :

Formateurs spécialisés en CACES R482

Dispositif de suivi :

Feuille d'émargement par demi-journée Attestation de formation individuelle

Validation des acquis :

Evaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation

Délivrance d'une attestation de formation ou du CACES selon les résultats des évaluations théorique et pratiques.

Lieu et nature de l'action :

Intra-entreprise





Conseil et formation

Sécurité Evaluation des Risques Professionels 16 rue de l'Epau - 59230 Sars et Rosières Code APE : 8559A - Siret 49108683100030

Tel : 06.76.05.03.76 E-mail : serpconseil@gmail.com Site internet : conseiletformation-serp.com

Contenu:

Théorie:

- ✓ Réglementation des activités du conducteur d'engin.
- √ L'accidentologie et les organismes de prévention.
- ✓ Technologie des différents engins et équipements.
- ✓ Les différentes catégories d'engin.
- ✓ La stabilité et les dispositifs de sécurité des engins de chantier.
- ✓ Les zones d'évolution et les règles de manutention, de stockage et de chargement.
- ✓ L'entretien et les vérifications périodiques.
- ✓ La capacité de levage des engins de chantier (plaque de charge, abaque, etc.)
- ✓ La signalisation de secours, de sécurité et du code de la route.

Pratique:

✓ Vérification journalière à appliquer par le conducteur d'engin. Démonstration et exercices sur les différents engins. Evolution sur parcours balisé, manutention « opérations divers en fonction de la catégorie à évaluer (chargement, déchargement, terrassement, etc.) » Entraînement à la précision des manœuvres.

Mise en situation pratique:

Le stagiaire doit être capable :

De conduire en sécurité (évaluation des charges, du terrain, ...)

Possibilité d'évolution

Conducteur d'engin du BTP, polyvalence sur chantier du BTP, chef d'équipe du BTP,...